

# PALAIS-SUR-VIENNE

AUTOMNE 2024 | N° 51

# Le Mag



FORUM DES ASSOCIATIONS

*Ciblez une rentrée pleine d'activités !*



RESTAURATION SCOLAIRE | REPAS DES SENIORS | PROJETS DE VILLE

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNE !

# SOMMAIRE

## ENVIRONNEMENT ..... 4-5

L'étang Suzanne Valadon devient une mare écologique  
PONY : les vélos électriques en libre service

## TRAVAUX ..... 6-7

Point sur les travaux

## SOCIAL ..... 8

Le repas et les colis des seniors

## JEUNESSE & SPORT ..... 9-12

Base de Loisirs : retour sur l'été pour bien préparer la rentrée  
Trombinoscope des écoles  
Retour sur le mini-camp canoë, le séjour d'été des ados  
Le Conseil Municipal des Enfants

## ANIMATIONS ..... 13-17

Événements de la Ville à venir  
Retour sur les événements de la Ville  
Retour sur quelques événements associatifs

## DOSSIER : RESTAURATION SCOLAIRE ..... 18-19

## ACTUS DE LA COMMUNE ..... 20-22

Points sur les actions de la commune  
Une nouvelle allée nommée Gisèle Halimi  
Bienvenue à Serru Peint  
De nouvelles entreprises s'implantent  
Foodtrucks

## TRIBUNES ..... 23

### #51 PALAIS-SUR-VIENNE Le Mag

Bulletin municipal édité par la Ville du Palais-sur-Vienne  
20 rue Jules Ferry - 87410 Le Palais-sur-Vienne  
Téléphone : 05 55 04 34 16  
E-mail : [audrey.simon@lepalaisurvienn.fr](mailto:audrey.simon@lepalaisurvienn.fr)  
Directeur de la publication : Ludovic Géraudie  
Création et rédaction : Service communication  
Photos : Service communication  
Illustrations : service communication et Freepik  
Impression : Rivet Presse  
Distribution : La Poste - 3 000 exemplaires - août 2024

[www.lepalaisurvienn.fr](http://www.lepalaisurvienn.fr)



YouTube



PEFC  
10-31-1345

# ÉDITO

## Chères Palaisiennes, chers Palaisiens,



La période estivale a débuté d'une bien étrange manière. Suite à la défaite de son camp aux élections européennes, le Président de la République a fait le choix incompréhensible de dissoudre l'Assemblée Nationale, au risque de jeter le pays dans un chaos politique inédit. Ce choix ne fut pas sans conséquence pour la commune du Palais-sur-Vienne.

En effet, l'organisation de ces scrutins en urgence a nécessité l'utilisation de salles municipales déjà louées, entraînant l'annulation de deux mariages, au grand désarroi des usagers lésés. Par ailleurs, il a fallu une mobilisation importante pour que ces élections puissent se dérouler dans de bonnes conditions. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des assesseurs, des scrutateurs et des services municipaux, sans lesquels ce temps démocratique aurait été un échec. Tout cela aura bien évidemment un coût, comme dans toutes les communes de France, mais évidemment, le Chef de l'État n'en a sans doute que faire...

Pour ce qui concerne Le Palais, on ne peut que constater que nos concitoyens se sont fortement mobilisés pour exprimer leur choix. Si je ne peux que saluer l'élection d'un candidat défendant un projet de progrès social, malgré l'absence de front républicain dans notre circonscription, le score de l'extrême droite doit tout de même

nous interroger. Impossible de croire que nos concitoyens aient massivement effectué un vote d'adhésion aux idées dangereusement rétrogrades du RN. Il s'agit donc d'un symptôme qu'il s'agit de bien identifier pour tenter d'apporter des réponses concrètes. Bien sûr, depuis plusieurs années les crises se succèdent et ont un impact considérable sur le pouvoir d'achat des français. De plus, les pouvoirs publics se délitent et il devient de plus en plus difficile de trouver un médecin, un dentiste ou un bureau de poste ouvert... Mais le choix de l'extrême droite n'est pas une solution, au contraire.

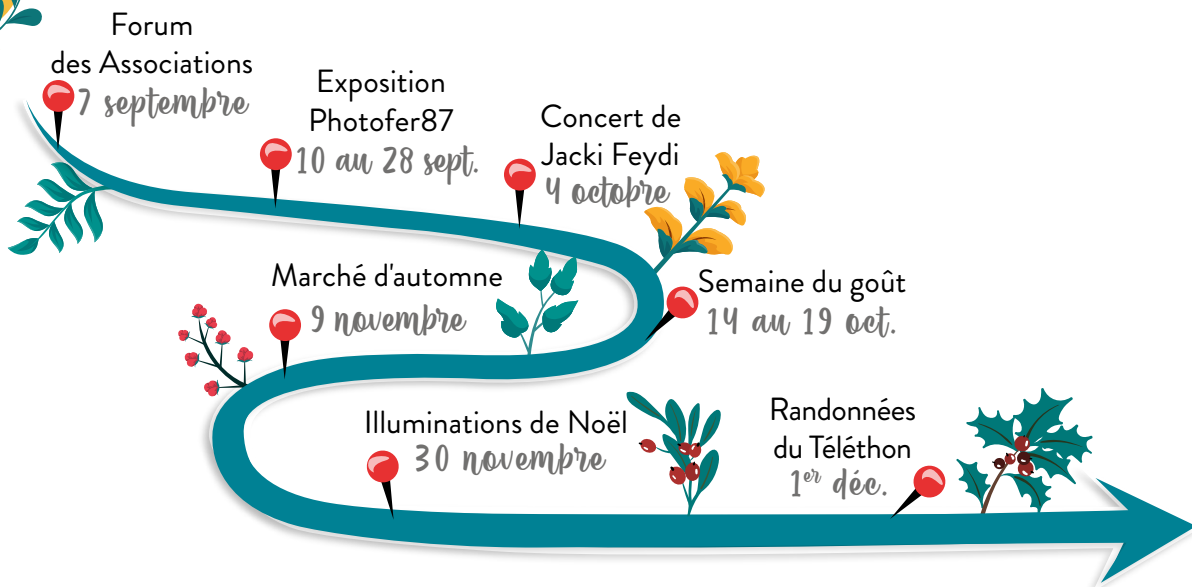
À notre échelle, ici au Palais-sur-Vienne, nous nous battons chaque jour contre ce sentiment d'abandon. Cet été fut ainsi l'occasion, en ce qui concerne les bâtiments communaux, de nombreux travaux pour améliorer votre quotidien, que ce soit dans nos écoles, dans nos gymnases et dans notre Espace culturel. La première tranche des travaux de l'avenue Jean Giraudoux est également terminée et ceux de la seconde ont déjà débuté. Dans quelques semaines, le long des terrains Wattelez, un autre chantier majeur pour la sécurisation de l'entrée de notre ville débute avec la réalisation d'une voie verte entre le lycée Saint Exupéry et Le Palais. Dans quelques mois, c'est notre parc municipal qui verra le jour alors qu'en parallèle nous ferons avancer notre projet de nouveau centre-ville.

Beaucoup reste à faire évidemment, mais nous sommes sur le pont, élus et services municipaux, pour améliorer votre cadre et votre qualité de vie et vous rendre toujours plus fiers d'être Palaisiens !

Espérant que vous ayez passé un bel été, profitant des animations proposées à la Sablière, de la coupe d'Europe de foot ou des Jeux Olympiques bien sûr, je vous souhaite, au nom de toute l'équipe municipale, une très bonne rentrée.

**Ludovic GÉRAUDIE**  
MAIRE DU PALAIS-SUR-VIENNE

### Le p'tit calendrier



# L'étang Suzanne Valadon devient une mare écologique et paysagère !

Des travaux ont été entrepris sur l'étang Suzanne Valadon, situé dans la rue homonyme, dès le 29 avril 2024 pour permettre le réaménagement du site. Les travaux se sont terminés fin juin. L'objectif ? Augmenter sa valeur écologique ! Nous vous expliquons tout sur la requalification de l'étang en mare écologique et paysagère dans cet article.

## Les caractéristiques de l'étang

Le plan d'eau Suzanne Valadon est un étang de 1 200 m<sup>2</sup>. Il a été créé au début des années soixante-dix en barrage d'un ruisseau. Il devait avoir une fonction d'irrigation pour les activités de maraîchage situées aux alentours, une utilité qui depuis s'est perdue.

## En quoi consistent les travaux de mise aux normes de l'ouvrage ?

- En la réduction de la taille de l'étang ;
- au retrait de la végétation ligneuse sur la chaussée ;
- à la vidange du plan d'eau ;
- à la création d'un ouvrage de régulation du niveau d'eau et vidange ;
- au profilage en pente douce ;
- à la végétalisation des berges, soit plus de 6 000 végétaux plantés (voir exemples ci-dessous) ;
- en l'engazonnement hydraulique sur toutes les parties hautes.

## Les objectifs de ces travaux :

- réduire la profondeur afin d'éviter la colonisation complète par la végétation et ainsi rendre la surface plus favorable aux amphibiens ;
- assurer un étagement naturel de la végétation entre zone humide et pelouse sèche ;
- créer une ceinture végétale favorable à l'avifaune, aux amphibiens et aux odonates.



1 AVANT TRAVAUX



2 PENDANT TRAVAUX (photo du 07/05/2024)



3 APRÈS TRAVAUX (photo du 16/07/2024)

## EXEMPLES DES PLANTATIONS DE PLANTES HÉLOPHYTES À VENIR



*Phalaris arundinacea*



*Mentha aquatica*



*Typha angustifolia*



*Typha angustifolia*

## PONY : les vélos électriques en libre service !

Pour développer l'offre en mobilité douce, Limoges Métropole propose un service de location en libre service de vélos à assistance électrique (VAE) de l'opérateur Pony, utilisables par tous les habitants de la communauté urbaine. Sur la commune, 20 VAE sont à disposition des riverains. Le stationnement est matérialisé par du marquage au sol à différents endroits de la commune (voir carte ci-dessous).

### LE FONCTIONNEMENT :

Téléchargez gratuitement l'application mobile Pony, disponible sur l'App Store (iOS) et le Google Play Store (Android).

Après téléchargement, scannez le QR code situé sur le guidon du vélo pour le déverrouiller et débiter votre trajet.

À la fin du trajet, stationnez et verrouillez le vélo sur l'un des 130 espaces de stationnement disponibles dans les 5 communes qui accueillent le service.

Service clients Pony disponible 7j/7 et 24h/24 :  
02 52 33 18 95 // aide@getapony.com



VAE situés devant l'Espace Culturel Jean Ferrat.

### LES TARIFS :

1 € (déverrouillage du vélo) + 0,15 € la minute ;  
5 € pour un pass aller-retour ;  
39 € par mois pour faire un aller-retour par jour ;  
24,99 € pour voyager en illimité durant 24h.

Code promo pour le lancement : « welcomelimoges » pour 30 minutes gratuites !

Plus de renseignements sur le site : [limoges-metropole.fr](http://limoges-metropole.fr)

### Stationnements VAE disponibles au Palais :



- 1- Espace Culturel Jean Ferrat
- 2- Avenue Jean Giraudoux
- 3- Avenue Aristide Briand



## AQUISITION DE MATÉRIEL

La commune poursuit son plan d'investissement pour renouveler le matériel mis à disposition des agents.

Deux fourgons électriques, l'un destiné aux services techniques et l'autre à la Base de Loisirs ainsi qu'une citadine électrique ont été achetés l'année dernière.

Cette année ce sont deux camions benne et deux tondeuses autoportées qui ont été remplacées.

Coût des achats : 212 400 €



# Point sur les travaux du Palais



## AV. JEAN GIRAUDOUX

✓ La tranche 1 des travaux s'est terminée le 5 juillet.

↻ Dès le 8 juillet les travaux du second tronçon ont débuté pour la réalisation de l'effacement des réseaux et la création du nouvel éclairage public.

Durée estimée : 3 mois.

Maîtrise d'ouvrage : SEHV.

Estimation des travaux : 99 500 €.



## ESPACE CULTUREL ✓

Dans le hall d'entrée correspondant à l'Espace des expositions, les services techniques de la Ville ont fait le renouvellement de la peinture murale et des faux-plafonds.

Dates des travaux : du 3 juin au 28 juin.

Coût global des travaux : 18 675 €.



## ÉCOLES, ALSH, CRÈCHE... ✓

Pour faire face aux périodes de forte chaleur et assurer le confort des enfants, la commune a mis en place des stores solaires sur les bâtiments destinés à l'accueil des enfants. Les façades les plus ensoleillées de l'école Jean Giraudoux, de son restaurant scolaire, de l'ALSH, de l'école primaire Jules Ferry, de la Maison de l'Enfant et de la crèche Les P'tits Pirates sont concernées par ces installations.

Dates des travaux : du 1<sup>er</sup> avril au 15 avril.

Budget des travaux : 48 000 €.



## ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE ✓

Suite à plusieurs hivers pluvieux, la toiture de l'église a révélé des fuites. Elle a été totalement renouvelée cet été.

Dates des travaux : 29 juillet au 10 août.

Estimation des travaux : 20 000 €.

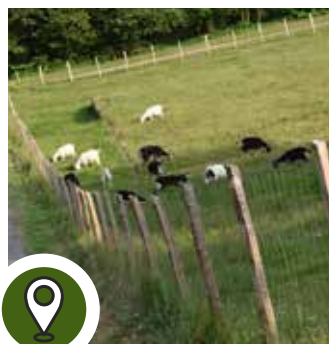


## SALLE GÉRARD PHILIPPE ✓

Suite au remplacement des faux plafonds réalisés en 2023, les services techniques ont remplacé la totalité des anciens éclairages de la salle par des dalles LED afin de poursuivre le programme d'économie d'énergie au sein des bâtiments communaux.

Dates des travaux : du 1<sup>er</sup> avril au 15 avril.

Budget des travaux : 9 967,97 €.



## CLÔTURE DE L'ÉCO-PÂTURAGE ✓

L'hiver dernier, les services techniques ont procédé au remplacement de la clôture de l'espace d'éco-pâturage des chèvres en contrebas de la rue Renoir.

Coût des travaux : 8 000 €.



## PARC DU CHATENET ✓

Les services techniques ont procédé au remplacement des barrières de sécurité sur la digue de l'étang du Chatenet. De nouveaux bancs seront installés pour poursuivre le renouvellement du mobilier urbain.

Coût des travaux : 1 200 €.

## D'importants investissements en cours pour notre Ville !



Pendant les travaux.



Photos du 25/07/2024.

### ÉCOLE ARISTIDE BRIAND ✓

Cet été des travaux de déminéralisation de la cour Aristide Briand ont été réalisés afin de permettre à l'enfant d'évoluer dans un espace moins minéral et plus ombragé.

Grâce à ces travaux, la cour se composera d'un grand espace en copeaux de bois qui accueillera différentes assises. Six nouveaux arbres seront également plantés et un

toboggan sera installé entre les deux niveaux de la cour.

La conception de cette nouvelle cour a été réalisée par les services techniques en concertation avec l'équipe enseignante.

**Durée des travaux : 1 mois.**

**Estimation des travaux : 92 000 €.**



### GYMNASE MARCHESSOUX ↻

Des travaux de remplacement de la toiture du dojo pour une couverture avec isolation thermique et un chantier dans les vestiaires de la halle des sports Marchessoux sont engagés depuis le 28 juin.

Ils ont débuté avec les travaux de désamiantage et se poursuivront avec la rénovation des vestiaires et la mise en place de dispositifs d'aménagement pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

Ceux-ci consistent en la création de places de parking PMR ainsi que d'un cheminement jusqu'au bâti et de la pose de WC dans le gymnase. Dans les vestiaires les douches seront également aménagées afin d'accueillir le public en situation de handicap.

**Maîtrise d'ouvrage :**

Ville du Palais-sur-Vienne.

**Maîtrise d'œuvre :** cabinet Amra.

**Durée des travaux :** 3 mois.

**Coût des travaux :** 202 790,26 €.



Pendant les travaux, photo du 23/07/2024.

### ÉCOLE JULES FERRY ↻

Afin d'améliorer l'accueil des enfants et du personnel, de nouveaux sanitaires sont en cours de construction depuis le 28 mai 2024 dans l'école élémentaire Jules Ferry, côté stade de foot. Un nouveau bloc a été étudié pour permettre aux élèves un usage simplifié car les toilettes sont actuellement situés dans la cour tandis que les classes sont situées à l'étage. Ce bloc se construit au-dessus de la cuisine à l'arrière du bâtiment et comprendra deux compartiments séparés pour les filles et les garçons. Celui des filles sera composé de 5 WC et celui des garçons de 4 urinoirs et de 3 WC fermés.



Projection après travaux, le déplacement du poteau sera envisagé par la suite.

Ces travaux seront accompagnés de la rénovation de la bibliothèque de l'école pour créer un espace plus agréable et propice à la lecture. Le corps enseignant sera consulté pour cette prochaine phase afin que l'espace corresponde à leurs attentes. Le bureau de la directrice fera également peau neuve.

**Maîtrise d'ouvrage :** Ville du Palais-sur-Vienne.

**Maîtrise d'œuvre :** cabinet d'architecture Paugnat.

**Durée des travaux :** 4 mois.

**Estimation des travaux :** 162 652,57 €.

# Repas et colis des seniors : inscrivez-vous !

Chaque année le CCAS de la Ville propose aux seniors de 70 ans et plus, deux formules gratuites au choix :

- un repas convivial avec un menu de qualité dans la salle Gérard Philippe mercredi 4 décembre 2024 à 12h.
- une distribution de colis, à retirer le mercredi 11 décembre 2024 de 9h à 12h30 ou de 13h30 à 17h à la salle Simone Signoret, pour un joli cadeau à déposer au pied du sapin !

 Formulaire d'inscription disponible dans ce journal municipal, à retourner rempli en mairie avant le samedi 28 septembre.





## Les rôles du CCAS

Le CCAS, service situé au sein de la mairie, a pour dessein d'offrir un service social de proximité. Il collabore notamment avec les services municipaux et l'assistante sociale. Il propose des :

- Aides financières pour le paiement des factures non honorées pour les familles qui en ont besoin.\*
- Aide à la mobilité (permis de conduire, chèque carburant...)\*
- Aide alimentaire sous forme de chèques d'accompagnement.\*
- Colis et un repas en fin d'année pour les 70 ans et plus (selon modalités spécifiées dans le formulaire reçu).
- Cérémonie de l'arbre de naissance.
- Cadeaux de naissance.
- Remise d'un bouquet pour les centenaires.
- Jardins familiaux, composés de 8 parcelles à la location. Accessibles selon critères sociaux.

\*Sur la base de dossiers constitués avec l'assistante sociale du secteur.

 **CCAS**  
Mairie, 20 rue Jules Ferry  
ccas@lepalaisurviennne.fr  
05 55 04 34 21

 **Assistante sociale**  
57 rue Jean Jaurès  
sur rendez-vous :  
05 55 35 34 09 // 05 55 45 13 30



Cérémonie de l'arbre de naissance du 6 avril 2024



## SERVICE DE PRÉVENTION POUR LES PERSONNES VULNÉRABLES

Personnes âgées, vulnérables ou isolées, vous pouvez vous faire recenser gratuitement dans le registre du CCAS afin que le personnel s'assure que tout se passe bien lors des canicules et grands froids.

Contacts du CCAS ci-contre à gauche.



## UN BEL ÉTÉ POUR MIEUX PRÉPARER LA RENTRÉE !

### UN ÉTÉ CHARGÉ EN ACTIVITÉS !

Jusqu'à la fin du mois d'août, des descentes en canoë-kayak sont organisées. Après cette période la reprise se fera l'été prochain.



Et en plus des activités nautiques proposées, un programme sportif varié a été mis en place pour les 8-16 ans de juillet à août.



### LE PROGRAMME SPORTIF D'AUTOMNE

Le service des sports vous propose pendant les vacances d'octobre un programme d'activités ouvert aux 8-16 ans. Il comporte en plus de l'escalade, une activité initiée cet été.

#### AU PROGRAMME

- ▶ Football
- ▶ Escalade
- ▶ Multi-activités
- ▶ VTT
- ▶ Tir à l'arc
- ▶ Olympiades
- ▶ Escape Game
- ▶ Jeu d'orientation

Retrouvez tout le programme sportif sur : <https://lepalaissurviennne.fr> et sur la page Facebook de la Ville.

#### TARIFS

- ▶ 1 demi-journée : 7 € Palaisien // 14 € non Palaisien



### L'info en PLUS **REPRISE DES ACTIVITÉS SPORTIVES POUR LES SCOLAIRES**

Les activités du service des sports de la Base de Loisirs, mises en place dans les trois groupes scolaires du Palais-sur-Vienne, seront de retour pour cette nouvelle année scolaire.

Très plébiscitées par les enfants, elles leur permettent de s'essayer à : la course d'orientation, au V.T.T et au canoë. Et pour les tout-petits, de développer leur motricité par des exercices appropriés.



Initiation au vélo avec sensibilisation au code de la route du 18 juin 2024.



# Bientôt la rentrée !

Nos enfants vont bientôt reprendre le chemin de l'école, tout comme le personnel enseignant ! Afin de mieux vous familiariser avec l'équipe pédagogique, nous vous proposons un petit trombinoscope des trois groupes scolaires de notre commune. Bonne rentrée à tous !

## ÉCOLE ARISTIDE BRIAND

|  |  |   |   |  |   |  |
|--|--|---|---|--|---|--|
| CP<br><br>Aurélien<br>CARRY  | CE1<br><br>Sylvie<br>LADJUDIE                                   | CE2 / CM1<br><br>Émilie<br>BROUSSE                 | CM1<br><br>Delphine<br>CHARBON-LAGE        | CM2<br><br>Christophe<br>LABROSSE<br>(directeur) | AESH *<br><br>Marina<br>LARUE      | AESH *<br><br>Cathia<br>GUITTON |
|  |  |   |   | complément de service le jeudi<br>par Rémi CONGNARD  |   |  |
| Petite Section<br>et Grande Section<br><br>Céline TYSSANDIER<br>et<br>Claire DUREISSEIX | Moyenne Section<br><br>Hélène LANNEVERE<br>et<br>Éva MAILLEBAU | Grande Section<br>et CP<br><br>Angéline<br>SACHOT | ATSEM **<br><br>Geneviève<br>BOURDILLAUD | ATSEM **<br><br>Florence<br>LETALLE            | AESH *<br><br>Catherine<br>AVERTY |  |

## ÉCOLE JULES FERRY

|  |  |  |  |   |
|--|--|--|--|---|
| CP<br><br>Anne<br>PEAUDECERF   | CE1<br><br>Cédric<br>DEXIDOUR                                   | CE2 et CM1<br><br>Anaïs<br>DELETREZ | CM1 et CM2<br><br>Nathalie GENIER<br>et Lia PARDOUX | ATSEM **<br><br>Patricia<br>CHEVAL |
| Petite Section et<br>Moyenne Section<br><br>Stéphanie<br>DANDRIEUX<br>(directrice) | Petite Section et<br>Grande Section<br><br>Angélique<br>BARBIER | AESH *<br><br>Vanessa<br>LASNIER    | AESH *<br><br>Stéphanie<br>ROUGET                   | ATSEM **<br><br>Sabrina<br>JABNOUN |

ÉCOLE JEAN GIRAUDOUX

|   |   |  |   |   |  |   |
|---|---|--|---|---|--|---|
| <p>CP</p>  <p>Fanny PALLIER</p>                   | <p>CE1 et CE2</p>  <p>Magali PREVERAUD<br/>complément de service de M<sup>me</sup> BROUSSAUD</p> | <p>CE1/CE2</p>  <p>Catherine BROUSSAUD (directrice)</p> | <p>CE1/CE2</p>  <p>Dominique ROY-MICALETTI</p>             | <p>CM1</p>  <p>Estelle RIVET</p>        | <p>CM2</p>  <p>Émilie GUILLAUMENQ</p>     | <p>AESH *</p>  <p>Armelle TOURIGNY</p> |
| <p>Petite Section</p>  <p>Marie-Laure HUMBERT</p> | <p>Moyenne Section</p>  <p>Marie BONIFACE</p>  | <p>Moyenne Section</p>  <p>Aliénor DE SAUZA</p>         | <p>Grande Section</p>  <p>Sophie CARILLON (directrice)</p> | <p>ATSEM **</p>  <p>Latifa EL HIMER</p> | <p>ATSEM **</p>  <p>Nathalie BERTRAND</p> | <p>AESH *</p>  <p>Zohra TAYEB BEY</p>  |

\* AESH : Accompagnant d'Élève en Situation de Handicap | \*\* ATSEM : Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles

 Des tarifs inchangés pour ne pas impacter les foyers

GARDERIE PÉRISCOLAIRE \*

|  | Famille résidant dans la commune * | Famille ne résidant pas dans la commune |
|--|------------------------------------|---|
| GARDERIE EXCEPTIONNELLE (jusqu'à 4 présences maximum par mois) | 4 €                                | 8 €                                     |
| TARIFS FORFAITAIRES MENSUELS (dès la 5 <sup>e</sup> présence)  | 30 €                               | 60 €                                    |

\* ouverture de la garderie le matin : 7h30, fermeture le soir : 18h30

RESTAURATION SCOLAIRE

| Quotient Familial CAF | Tarif par repas Famille résidant dans la commune * | Tarif par repas Famille hors commune * |
|-----------------------|--|--|
| < 820                 | 0,75 €   | Tarif unique : 5,60 €                  |
| 821 < 1200            | 0,95 €   |  |
| 1201 < 1600           | 1 €  | Repas non réservé : 8,40 €             |
| 1601 < 2000           | 2,80 €   |  |
| > 2001                | 3,20 €   |  |
| Repas non réservé     | 5,60 €   |  |

MODALITÉS DE PAIEMENT

Pour tous les services (restauration, garderie, ALSH) :

**SUR INTERNET** via [www.payfip.gouv.fr](http://www.payfip.gouv.fr) (référence en haut à gauche sur la facture).

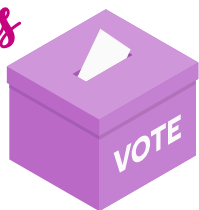
**AUPRÈS D'UN BURALISTE** (muni de la facture) : espèces (dans la limite de 300 €) ou carte bancaire.

**AU SGC LIMOGES ET AMENDES**, Service de Gestion Comptable au 31 rue Montmailler 87043 Limoges : par chèque, carte et CESU, les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h.

 **DES QUESTIONS ? PRENEZ CONTACT !**

- ➡ Pour toute question de **facturation** : [comptabilite@lepalaisurviennne.fr](mailto:comptabilite@lepalaisurviennne.fr)
- ➡ Pour le **Portail Famille** ou la **garderie** : [periscolaire@lepalaisurviennne.fr](mailto:periscolaire@lepalaisurviennne.fr)  
05 55 04 34 01 // 05 55 04 34 02

## Conseil Municipal des Enfants : faites entendre votre voix !



Cette année, le premier Conseil Municipal des Enfants (CME) sera mis en place dans les classes de CM1 et CM2 des écoles palaisiennes. Il est également ouvert aux enfants palaisiens non scolarisés dans la commune. Nous vous expliquons le processus !

Tout débutera avec les réunions de présentation du CME qui seront proposées aux enfants et aux parents durant ce dernier trimestre 2024. La date sera précisée ultérieurement par les enseignants et sera indiquée dans l'agenda du site de la Ville.

À la suite de ces réunions les enfants volontaires constitueront leur programme avec l'aide de l'animateur responsable du CME pour que les candidats se présentent dans les classes avec leur profession de foi. Cette phase laissera ensuite place au vote des élèves.

Un CME doit comprendre :

- 1 titulaire avec 1 suppléant par classe de CM1 et de CM2 dans chaque école palaisienne ;
- 1 titulaire avec 1 suppléant non scolarisés dans la commune.

Son but sera d'améliorer la vie quotidienne au Palais, dans les écoles et en dehors. Il permet également de former les enfants à la citoyenneté et d'être les relais des idées de leurs camarades.



## Retour sur : le mini-camp canoë, le séjour d'été des ados !

Cette année les ados palaisiens âgés de 11 à 14 ans ont pu profiter d'un séjour de 3 jours en canoë avec l'équipe encadrante de l'ALSH et du service des sports.



Départ de Saint-Priest-Taurion le mercredi 10 juillet avec explication des règles et des consignes de sécurité par les éducateurs avant la descente en canoë. Le lendemain, retour dans les canoës jusqu'au début d'après-midi où la pluie a contraint notre joyeuse troupe à s'abriter à l'Accueil de Loisirs où ils y ont fait divers jeux ensemble.



Les quelques moments pluvieux n'ont pas entamé la bonne humeur des ados qui en gardent de bons souvenirs. Pour forger des amitiés, rien de mieux que les camps de vacances !



## PROGRAMME D'AUTOMNE DE L'ALSH

L'Accueil de Loisirs met en place comme chaque vacances d'automne son programme d'activités pour les Titous (3 à 5 ans) et les enfants de 6 à 11 ans.

Programme d'activités complet sur le site de la Ville à partir de la mi-septembre. Pensez à réserver vos places sur le Portail Famille. En attendant, vous pouvez consulter les photos des activités de cet été ci-contre et en totalité sur notre page Facebook.

- 📍 Accueil de Loisirs, 57 avenue Jean Giraudoux
- ☎ 05 55 04 34 01 | 06 12 26 45 18 | 06 71 52 76 13
- 📧 alsh@lepalaisurviennne.fr



## Musique, danse, théâtre : faites ce qui vous chante !

L'inscription aux cours de danse, de théâtre et de musique est disponible via le formulaire du site Internet de la Ville.

Renseignements ci-dessous et via : [affairesgenerales@lepalaisurviennne.fr](mailto:affairesgenerales@lepalaisurviennne.fr) // 05 55 04 34 00.

Besoin de vous faire une idée sur les cours ? Les représentations de fin d'année peuvent vous donner un bel aperçu !

Consultez les photos ci-dessous et la vidéo de présentation sur la page Facebook (en date du 29 juin) ou sur la chaîne YouTube de la Ville. Les représentations se sont déroulées pour la danse et le théâtre le 16 juin et pour la musique le 20 juin dernier en présence de nombreux parents et proches ainsi que du Maire Ludovic Géraudie venu soutenir les enfants. Bravo à tous nos talents !

### DANSE

Éveil à la danse : 4-5 ans  
Cours d'initiation : 6-7 ans  
Danse jazz : à partir de 8 ans

📍 Salle Gérard Philipe,  
20 rue Jules Ferry

Tarif palaisien : 36 € (1h) et  
54 € (1h30). Trimestriel  
Hors commune : 72 € (1h) et  
108 € (1h30). Trimestriel



### MUSIQUE

Cours de clarinette, piano, flûte traversière, guitare, saxophone, violon, percussions, batterie et trompette.

📍 Pavillon Lily Laskine,  
rue Jules Ferry

Tarif palaisien : 108 € trimestriel  
Hors commune : 216 € trimestriel

Formation musicale (solfège) :  
Tarif palaisien : 26 € trimestriel  
Hors commune : 52 € trimestriel



### THÉÂTRE

Les ateliers de théâtre de la compagnie « Chausse-Trappe » sont à destination des enfants de 6 à 16 ans.

📍 Salle Simone Signoret,  
avenue Maryse Bastié

Tarif palaisien : 35 € trimestriel  
Hors commune : 70 € trimestriel





## À venir : Les événements de la Ville

### FORUM DES ASSOCIATIONS - ENTRÉE GRATUITE


 SAMEDI 7 SEPTEMBRE, 10H À 17H  
STADE JULES FERRY

### EXPOSITION PHOTOFER87 - GRATUITE

 DU 10 AU 28 SEPTEMBRE  
ESPACE CULTUREL JEAN FERRAT

### JACKI FEYDI INTERPRÈTE GUY THOMAS

TARIF PLEIN : 8€ | RÉDUIT : 5€ | -12 ANS : GRATUIT

 VENDREDI 4 OCTOBRE, 20H30  
SALLE GÉRARD PHILIPPE


RÉSERVATION :

animations@lepalaisurviennne.fr // 05 55 04 34 26

### SEMAINE DU GOÛT - GRATUITE

 DU 14 AU 19 OCTOBRE  
ESPACE CULTUREL JEAN FERRAT

### SEMAINE DU CODE - GRATUITE

 DU 14 AU 27 OCTOBRE  
ESPACE JEUX VIDÉO DE L'ESPACE CULTUREL

### MARCHÉ D'AUTOMNE - ENTRÉE GRATUITE

 SAMEDI 9 NOVEMBRE \*  
PLACE SAINT JOAN DE LES ABADESSES

### LES ILLUMINATIONS DE NOËL

 30 NOVEMBRE \*  
PLACE SAINT JOAN DE LES ABADESSES

### RANDONNÉES DU TÉLÉTHON (5 ET 13 KM)

INSCRIPTION SUR LE SITE DE LA VILLE ET PAIEMENT  
DES 2 € LE JOUR J (GRATUIT - 16 ANS)

 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE \*



\* Horaire précisé ultérieurement sur le site Internet de la Ville.

**À SAVOIR :** les prochaines collectes de don du sang auront lieu le 27 août, le 22 octobre et le 17 décembre de 15 h à 19 h à la salle Gérard Philippe, 20 rue Jules Ferry, derrière la mairie. Prise de RDV sur : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

## Focus sur :

# Les incontournables de l'automne !

### FORUM DES ASSOCIATIONS

sept.

Préparez votre rentrée et celle de vos enfants en découvrant les activités que vous proposent les associations locales lors du Forum des Associations. Activités sociales, sportives, créatives, musicales, culturelles... Il y en a pour tous les goûts et tous les âges !  
Entrée gratuite.

**Samedi 7 septembre**, de 10h à 17h, stade Jules Ferry.



### JACKI FEYDI INTERPRÈTE GUY THOMAS

oct.

Accompagné par Lucie Adam au piano, Jacki Feydi parcourt l'univers de Guy Thomas, parolier de Jean Ferrat, et en offre une version enrichie d'une nouvelle énergie.  
« Une chanson, c'est une pièce de théâtre de 3 min » confie-t-il.

**Vendredi 4 octobre**, 20h30, salle Gérard Philippe.

Tarifs : plein : 8 € | réduit : 5 € | - 12 ans : gratuit

Réservation : [animations@lepalaisurviennne.fr](mailto:animations@lepalaisurviennne.fr) / 05 55 04 34 26



### MARCHÉ D'AUTOMNE

nov.

Le Marché d'Automne, accompagné de la traditionnelle braderie de l'Espace Culturel Jean Ferrat, aura lieu dans le centre bourg. Il réunira producteurs, stands de métiers de bouche, artisans, buvette, restauration et diverses animations.

Entrée gratuite.

**Samedi 9 novembre**, place Sant Joan de les Abadesses.



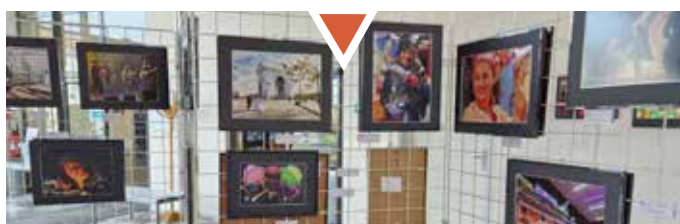
### EXPOSITION PHOTOFER87

sept.

Venez découvrir les photographies de l'association Photofer87 qui rassemble les créations de ses adhérents sur le thème de la nature.

Entre grands espaces et plans rapprochés, la nature sera examinée sous toutes ses coutures !

**Du 10 au 28 septembre**, aux horaires de l'Espace Culturel Jean Ferrat.



### SEMAINE DU GOÛT

oct.

Les services municipaux proposent un programme autour du goût et de la gastronomie. Des animations tout public et gratuites seront proposées au Centre Culturel Jean Ferrat tandis que l'équipe de la restauration scolaire va faire chauffer les fourneaux et initier les papilles de nos enfants à de nouvelles saveurs !

**Du lundi 14 au samedi 19 octobre.**



### RANDONNÉES DU TÉLÉTHON

déc.

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, la Ville organise des randonnées (trail, marche et marche nordique) en faveur du Téléthon ! La commune proposera deux parcours de randonnée (5 km et 13 km) sans classement. Inscription préalable sur le site de la Ville ou en mairie.

Paiement des 2 € sur place le jour J, gratuit pour les moins de 16 ans.

**Dimanche 1<sup>er</sup> décembre.**



## Retour sur...

### Les événements de la Ville

Quels sont les derniers événements qui ont pris place au Palais ? Découvrez-les en images ci-dessous !

Plus de photos et vidéos sur les pages  Facebook |  Youtube de la Ville.



Le Maire Ludovic Géraudie a reçu la visite du Préfet François Pesneau le 13 mai pour faire valoir divers projets : revitalisation commerciale et restructuration du centre-ville, création d'un parc municipal, d'un parc photovoltaïque sur la friche CGEP, d'un camping intercommunal de la Sablière, etc.



Semaine sans écran, du 13 au 16 mai, avec un atelier/quiz parents-enfants autour de l'utilisation des écrans et la participation des élèves de l'école Jean Giraudoux qui ont fait de nombreux dessins inspirés sur le sujet.



Journée Petite Enfance, le 1<sup>er</sup> juin, les parents ont pu échanger avec les professionnels de la Maison de l'Enfant et de la crèche, tandis que les enfants ont profité de jeux et d'une balade à poney.



Bières à la Sablière le 14 juin avec la présence de 7 brasseurs, 7 food-trucks et du groupe de musique MIB.



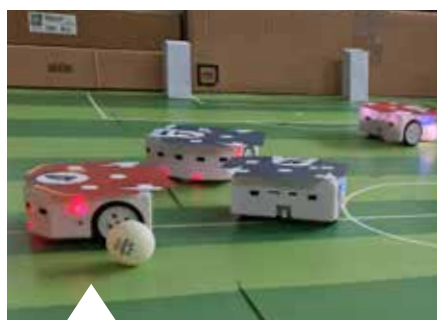
Journée nature du 22 juin avec de nombreuses activités : garnissage de l'hôtel à insectes, stands d'information, balade ornithologique, atelier de modelage de nichoirs.



La Guinguette du Palais-sur-Vienne à la Sablière tenue par le Truck à John, du 22 juin au 7 septembre.



Heure du conte du 10 juillet à l'Espace Culturel Jean Ferrat.



Atelier robotique de l'Espace Jeux Vidéo, du 9 au 13 juillet.



Séance de dédicace de Patrick Sobral, le 13 juillet.



## Fête nationale du 14 Juillet

Au Palais, on ne se contente pas que du feu d'artifice ! Diverses activités gratuites ont été également proposées par la Ville toute l'après-midi et en soirée : ventrigrisse, grimpe d'arbres avec l'association Parmi les arbres, animation sumo, jeux de ballon, spectacle de jonglerie Tous tes permis de la Cie C'est Pas Permis, concert de l'Orchestre Aloha, spectacle de Kristel Verlhac : L'intrépide dompteuse de feu et bien évidemment le traditionnel feu d'artifice qui a illuminé le ciel et la Vienne !

De beaux moments de convivialité sur la plage, à la guinguette ou dans les arbres que nous avons plaisir de revoir avec vous via quelques photos et une vidéo qui fait le récapitulatif en 1 min sur la chaîne YouTube de la Ville. Pour tous ces moments de joie partagés, nous vous disons MERCI !



## Quelques événements associatifs

Revenons ensemble sur quelques moments marquants de cette année. Et si vous souhaitez rencontrer les structures de notre commune, rendez-vous le samedi 7 septembre au Forum des Associations qui prendra place au stade Jules Ferry.



Des représentants de l'ALP Lutte aux JO : David Rey fait partie des arbitres internationaux aux Jeux Olympiques de Paris 2024 et Cédric Joal est sélectionné comme National Technique Officiel. Bravo à tous les deux !



Le 7 juillet 2024 les jeunes de la section gymnastique de l'association Espérance ont été sacrées championnes de France FSCF en catégorie fédéral au mouvement d'ensemble. Toutes nos félicitations !



Mardi 14 mai 2024 l'Amicale des Retraités s'est réunie au domaine Le Poudrier pour fêter son 40<sup>e</sup> anniversaire. 97 convives ont profité d'un excellent repas servi dans un somptueux cadre. La journée s'est terminée par quelques pas de danse et la venue de M. le Maire qui a salué l'assemblée.



# DOSSIER : RESTAURATION SCOLAIRE

La Ville fait du « bien manger » une priorité. Pour vous en parler nous vous embarquons dans la cuisine centrale de la mairie qui est en charge de la préparation des repas des trois groupes scolaires du Palais ainsi que ceux du portage à domicile. Ce bâtiment, mis en service en mars 2017, produit environ 100 000 repas par an, principalement à destination de la restauration scolaire, de l'Accueil de Loisirs, de la crèche et de la livraison des repas à domicile, mais aussi ponctuellement aux associations, collèges du département et pour des prestations extérieures diverses.

## LE FONCTIONNEMENT DE LA CUISINE CENTRALE



*Les locaux de la cuisine centrale.*

Situés au 1 bis rue Mendès France, les locaux de la cuisine centrale permettent la préparation des repas et l'organisation de leurs livraisons.

Elle est composée d'une équipe de 8 agents : 5 agents de production en cuisine, 1 chauffeur livreur, 1 magasinier et 1 responsable administratif.

Les livraisons sont faites auprès des cantines des écoles palaisiennes et des particuliers inscrits sur le registre du portage à domicile.

Pour inscrire leurs enfants aux repas de la restauration scolaire, les parents doivent passer sur le site Internet du Portail Famille. Les tarifs des repas sont consultables page 11 de ce journal.

Pour la catégorie du portage à domicile, peuvent être bénéficiaires : les personnes d'au moins 65 ans, les personnes handicapées ou invalides, les personnes sortant d'hospitalisation temporairement invalides ou ne pouvant préparer leur repas pour raison de santé (avec certificat médical à l'appui), les femmes enceintes pendant leur congé pathologique ou de maternité ne pouvant préparer leur repas (avec certificat médical à l'appui). Numéro de réservation : 06 13 97 08 21.



*À l'intérieur de la cuisine centrale.*

## UNE RESTAURATION RESPONSABLE



La Ville adopte une politique de réduction du gaspillage alimentaire et d'amélioration de la qualité nutritive.

Le plan mis en place se décline sur plusieurs points :

- exigence dans la constitution des plats : aliments locaux et bio privilégiés (en lien avec la loi EGalim) avec une grande majorité de plats « faits main » ;
- formation au plan anti-gaspillage de l'ensemble des agents du service restauration avec la nomination d'un référent ;
- respect des critères Label Bio Engagé par la commune ;
- viandes issus de producteurs locaux et Label Rouge majoritairement bio ;
- poissons issus d'une pêche responsable afin de préserver l'écosystème marin ;
- compostage des produits alimentaires ;
- menus conçus en collaboration avec une diététicienne répondant aux besoins nutritionnels et aux recommandations en vigueur (GEMRCN et PNNS) ;
- accompagnement des enfants pour éviter le gaspillage : service à table des enfants, fruits servis à volonté selon plusieurs formes (entiers, coupés ou épluchés) pour faciliter leur consommation avec un agent dédié par classe afin de mieux cerner les habitudes alimentaires des enfants mais aussi des animations cuisine et jardinage (voir page suivante) ;
- garantie sur les biscuits sans huile de palme ;
- mise en place d'un menu végétarien chaque semaine.

Cette démarche permet :

- la réduction des frais associés à la gestion des déchets organiques et du volume des denrées jetées passant de 6 à 2 tonnes en 2 ans sur les 265 tonnes de denrées achetées par année.
- l'amélioration de la qualité des repas consommés.



## LE SERVICE À TABLE DANS LES ÉCOLES



L'équipe de la restauration scolaire de l'école Jean Giraudoux.

Nous nous sommes rendus à l'école Jean Giraudoux pour suivre l'équipe de restauration dans leur travail et vous restituer leur journée.

Tout commence par l'arrivée des repas préparés par la cuisine centrale qui les achemine dans son camion frigorifique le jour même aux 3 restaurants scolaires dans le respect de la chaîne du froid. Dans chaque école un agent est assigné à une classe qu'il guide après les cours jusqu'à la salle à manger. À Jean Giraudoux, le service à table commence à midi avec les maternelles, les CP et CE1. Le 2<sup>nd</sup> service débute ensuite à 13h avec les CE2, CM1 et CM2 pour se terminer à 13h20 avec le nettoyage des tables. Et quand on demande aux agents quelles sont les préférences des enfants, sans surprise : « Le jour des épinards, il y a quelques réticences mais quand c'est frites, ça va mieux ! (rires) Notre travail consiste donc à leur proposer de goûter de nouveaux aliments. Cela se décline également au travers d'événements, par exemple la semaine spéciale JO. Chaque jour les initiait aux saveurs d'un continent différent. » Sur cet événement, Manon, élève attablée avec ses camarades, nous confie : « jeudi, le dessert était trop bon ! ».

La cantinière ajoute : « la Semaine du Goût est appréciée également car les plats sortent davantage de l'ordinaire. Les ateliers de création de pizzas ont aussi du succès et les enfants y mettent beaucoup de légumes ! Manger le fruit de leur propre travail change leur perspective sur le produit et même leurs aprioris sur les végétaux. »

Parents, si vous souhaitez faire manger davantage de légumes à vos enfants, vous saurez maintenant que faire !

## RENDRE LA CUISINE LUDIQUE

Pour égayer leur journée et prouver aux enfants que cuisiner et bien manger peuvent être des activités amusantes, la cuisine centrale propose régulièrement des animations.

Lors des repas, les enfants ont pu participer à la fabrication de « Pizzas à la minute », profiter des menus sur le thème des JO 2024 ou encore d'une Semaine du Goût en octobre, et bien d'autres.

Et avec l'acquisition en mars 2021 de carrés potagers à la cuisine centrale, des animations de jardinage sont proposées aux écoliers en partenariat avec le service des espaces verts de la Ville. Les enfants découvrent ainsi de nouvelles espèces de fruits et de légumes, abordent la saisonnalité des plantes, s'initient à la gestion de l'eau.... Ainsi, une partie de ce qu'ils mangent est produite par leurs propres soins !

Les objectifs de ces animations :

- apporter aux enfants un temps de respiration dans leur journée ;
- permettre aux enfants de cultiver leur intérêt pour le domaine culinaire.

## ÉVITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



Vente des repas par la cuisine centrale après réservation sur l'application Too Good To Go.

Pour lutter contre le gaspillage, la Ville est vigilante tout au long du processus : de l'achat, à la préparation, en passant par la consommation et cela jusqu'à la gestion des restes et des invendus.

Dès la phase d'approvisionnement les équipes valorisent les fruits et légumes déclassés provenant de récolte excédentaire ou hors calibres, ce qui n'impacte ni le goût, ni les qualités nutritionnelles. Au moment des repas, les quantités de nourriture sont adaptées aux besoins et à l'appétit de l'enfant, qui peut être resservi à sa demande. Cette manière de consommer a permis de réduire de 34 % le gaspillage alimentaire. Et moins de gaspillage, c'est la possibilité d'introduire plus d'aliments bio et labellisés !



Concernant les excédents alimentaires, notamment en cas d'annulation de repas, la cuisine centrale permet d'acheter ces mets préparés par leur soin à prix réduit (3,99 €) sur l'application Too Good to Go (téléchargeable gratuitement) depuis le 2 novembre 2023. Une démarche porteuse de sens puisque l'action permet de réduire les coûts écologiques et financiers du gaspillage.



# Le point sur les projets de la Ville

## RÉINVENTER NOTRE COMMUNE



### RESTRUCTURATION DU CENTRE-VILLE

-  ▶ Études d'avant-projet de restructuration en cours.
-  ▶ Étude sur la revitalisation commerciale du centre réalisée et restituée avec la CCI en octobre 2023.

**Objectifs** : débitumer, créer des liaisons douces, favoriser le passage pédestre et l'accueil des commerces.

**Estimation du début des travaux** : septembre 2025.

### RESTRUCTURATION DE LA PLACE ANDRÉ BRUN



-  ▶ Finalisation des acquisitions par EPFNA fin 2023.
-  ▶ Dépôt du permis de l'ODHAC.

**Objectifs** : démolition de la tour après la construction des logements de l'ODHAC afin de créer un espace de vie avec des commerces au rez-de-chaussée et des appartements au-dessus.

**Estimation du début de la démolition** : courant 2027.




### VOIES VERTES

-  ▶ Portion sur le bord de Vienne, près de l'avenue Leclerc, réalisée fin d'été 2023.
-  ▶ Portion reliant l'entrée de ville au lycée Saint-Exupéry, à venir en septembre 2024.

**Estimation du début des travaux** : septembre 2024.

### PARC MUNICIPAL DU BORD DE VIENNE

-  ▶ Études d'avant-projet en cours.

**Objectifs** : créer un lieu accessible gratuitement qui propose diverses activités permettant aux habitants, toutes générations confondues, de s'approprier les espaces verts à proximité de leur lieu de vie.

**Estimation du début des travaux** : courant 2025.




### FRICHE WATTELEZ : QUARTIER ÉCO-RESPONSABLE

-  ▶ **Objectifs** : création de 250 logements.

**Estimation du début des travaux** : 2028.

### FRICHE DE LA CGEP : PROJET DE PARC PHOTOVOLTAÏQUE

-  ▶ Mise en location du terrain à la société QEnergy France.
- Objectifs** : valoriser cette friche par la production d'énergie décarbonée tout en apportant une recette financière à la collectivité (cf. *Le Mag* N°50 page 20).

**Estimation de l'installation** : courant 2026.

## PRÉVENIR ET SÉCURISER

### CRÉATION DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Service de proximité permettant de créer du lien, de veiller au respect des arrêtés et des règles civiques, de lutter contre les incivilités, de sécuriser les événements, de réaliser la prévention routière aux abords des écoles et de prévenir sur le développement du moustique tigre.

**Date de mise en place** : début 2022.



## RÉDUIRE L'IMPACT ÉCOLOGIQUE

### SUPPRESSION DU PLASTIQUE DANS LES ÉCOLES ET VALORISATION DES DÉCHETS ORGANIQUES

Voir dossier page 18.

### UTILISATION DE GOBELETS RECYCLABLES LORS DES MANIFESTATIONS COMMUNALES

### GESTION ÉNERGÉTIQUE CONTRÔLÉE

- ▶ Extinction totale des lampadaires de mai à fin août et en dehors de cette période de 21 h 30 à 6 h 30.

**Objectifs** : réduction de la pollution lumineuse et la de consommation énergétique.

### VÉHICULES

Plan annuel de renouvellement d'une partie du parc automobile des services municipaux par des engins neufs ou électriques.

## CRÉER DES ESPACES DE SOCIABILITÉ, DE DÉCOUVERTES ET DE LOISIRS

- ✓ **CRÉATION DE L'ESPACE JEUX VIDÉO**
  - ▶ Situé au sein de l'Espace Culturel Jean Ferrat.
  - Objectifs :** donner à tous un accès gratuit aux consoles et aux ordinateurs et créer des moments de rencontre autour des tournois et d'apprentissage avec les ateliers de robotique et de codage.

**Inauguration :** mars 2023.

- ✓ **PÉRÉNISATION DES NOUVELLES ANIMATIONS**

▶ Création en 2022 d'animations renouvelées chaque année : Bières à la Sablière, Forum des Associations, Printemps de la Culture...



- ✓ **CRÉATION D'UN COMITÉ DES FÊTES**

- ✓ **CRÉATION AU PARC DU CHATENET D'UN CITY PARK ET D'UNE AIRE DE JEUX**

- 🔄 **CHEMINS DE RANDONNÉE**

▶ Dossier pour un Terra Aventura en 2023 non retenu et dont le projet sera retravaillé pour une présentation au jury en 2025.

▶ Création de 4 boucles de randonnée (La Bournazeau de 11 km, la Palaisienne de 9 km, La Petite Palaisienne de 4 km et le circuit intégrant la Bournazeau et la Palaisienne pour un circuit de 18,7 km). Inscription des 3 boucles au PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) en cours auprès des services de la communauté urbaine.

▶ L'ouverture au public des pistes forestières créées par l'ONF lors des phases d'entretien du boisement d'Anguernaud est en cours d'étude.

## INVESTIR POUR NOS ENFANTS

- ✓ **RÉFECTION DES ÉCOLES MUNICIPALES**

▶ Travaux effectués chaque année dans les 3 groupes scolaires pour maintenir un bon état des infrastructures.



### RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE JULES FERRY

- 🔄 ▶ Création d'un nouveau local pour les toilettes en cours (voir p. 7).
- ✓ ▶ Changement des fenêtres et des stores (voir p. 6).
- ✓ ▶ Travaux d'isolation et de chauffage dans la partie maternelle.

### DÉBITUMISATION DES COURS DES ÉCOLES

- 🔄 ▶ Cour Oasis de l'école Jean Giraudoux : ateliers participatifs avec les enfants et enseignants pour concevoir la cour et réunions de consultations réalisés en 2023.
- Estimation du début des travaux :** courant 2025.



- ✓ ▶ Déminéralisation de la cour Aristide Briand (voir p.7)

### ACTIONS À DESTINATION DES ADOS

- ✓ ▶ Création d'un séjour d'été pour les jeunes de 11 à 14 ans, voir article page 12.

**Date de mise en place :** 10 au 12 juillet 2024.

- 🔄 ▶ Études d'autres actions à mener pour le public en cours.

### CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

- 🔄 ▶ Présentation aux parents et aux enfants du concept dans les écoles pour une élection avant la fin du trimestre de cette année.

**Installation du CME :** à partir de la rentrée 2024-2025.

## Une nouvelle allée au Palais nommée Gisèle Halimi

Route des Bardys, un lotissement privé de terrains disponibles à la vente a vu le jour début d'année 2024. Il comprend neuf lots. L'allée qui mène à ces terrains a été baptisée Gisèle Halimi par le conseil municipal en hommage à cette avocate et femme politique franco-tunisienne, décédée le 28 juillet 2020 à l'âge de 93 ans.



Gisèle Halimi était une personnalité engagée pour les droits humains. Par sa défense des militants de l'indépendance de l'Algérie et de l'activiste Djamilia Boupacha, torturée et violée en détention par des soldats français, elle mettra en lumière les méthodes de l'armée française lors de la guerre d'Algérie. En 1980, elle contribuera à l'adoption d'une nouvelle loi définissant l'attentat à la pudeur et le viol qui sera alors reconnu en droit français comme un crime et non plus comme un délit. Elle sera députée de 1981 à 1984 et continuera par la suite à promouvoir l'égalité entre homme et femme notamment au travers de sa fondation Choisir la cause des femmes.




## Bienvenue à :


### SERRU PEINT



Un service de serrurerie et de métallurgie à votre écoute.

Besoin de réaliser un travail en métallurgie ? André David, s'est lancé dans l'auto-entrepreneuriat le 4 avril 2024 pour répondre à vos diverses demandes dans tout le Limousin. Garde-corps, portail, escalier, marquise et pergolas métalliques sur mesure... Faites votre demande de devis gratuit via les contacts ci-dessous.

 Serru Peint, 1 avenue de Juriol

 07 71 57 69 22

 serrupeint@hotmail.com

### L'info en PLUS LE CABINET DE KINÉ CHANGE DE LIEU !



En février 2024, le cabinet de masso-kinésithérapie, a inauguré ses nouveaux locaux impasse Pierre Lavergne près du cabinet médical.



L'équipe est composée de : Pauline Marande, Chloé Debarge, Marion Ludwig, Matthieu Andreoli et Anais Guy et se distingue par leurs spécialités, notamment le traitement du cancer du sein en collaboration avec le RKS, la prise en charge des troubles orthopédiques chez les nourrissons, la kinésithérapie respiratoire, ainsi que la réhabilitation des sportifs blessés. Le cabinet étend ses services au-delà de ses murs avec des soins à domicile et à l'EHPAD local.

 05 55 49 41 98


## De nouvelles entreprises s'implantent !



### TRANSPORTS GARDON ET FRÈRES

Cette plateforme de transport de véhicules a commencé leurs travaux de construction, sur leur terrain face au Super U, fin mai 2024.

La surface d'aménagement est dévolue à leurs locaux et aux véhicules transportés, qu'ils soient de loisirs, de particuliers ou des utilitaires.

 Avenue de Limoges



### EPSI ITNI

Les sites de production ITNI, de l'entreprise de pointe Epsi, actuellement implantés à Limoges, s'installeront à Ester technopole fin 2025. Cette entreprise spécialisée dans la fabrication de radars périmétriques de sécurité

pour la défense formera avec l'espace d'innovation un centre de ressources électroniques, hyperfréquences et photoniques.

 Technopole Ester



### ESPACE D'INNOVATION ÉLECTRONIQUE, HYPERFRÉQUENCES ET PHOTONIQUE

Ce bâtiment sera construit par Limoges Métropole (coût de 9 M €) et mis en location auprès de 5 structures : les centres de transfert technologique Cisteme, Catie, Alphanov, le laboratoire de recherche Xlim et le pôle de compétitivité Alpha-RLH. Il est d'une surface de 2 780 m<sup>2</sup>. Les travaux du bâtiment débuteront mi-septembre de cette année pour se terminer en mars 2026.

 Technopole Ester




## Foodtrucks : « on mange quoi ce soir ? »

**JéPizz :** mercredi de 18 h à 21 h 30

**La Ch'tite Frite du Nord :** samedi de 18 h 30 à 21 h 30

**Pizza Louis :** dimanche de 17 h à 21 h 30

 Place Sant Joan de les Abadesses

ENGAGÉS POUR LE PALAIS



Jupiter, vexé d'une défaite aux européennes, a dégoupillé une grenade, provoquant une marée brune au premier tour des législatives. Néron contemplait son œuvre. La stratégie de 2022, « moi ou le chaos » n'a pas fonctionné.

Les Palaisiennes, Palaisiens se sont mobilisés pour cette élection importante pour notre démocratie, permettant d'élire notre représentant à l'Assemblée nationale : 72% au premier tour, 73% au second.

Après un premier tour marqué par un très fort vote contestataire, 3 bureaux de vote sur 6, ayant placé le Rassemblement National en tête. Le second tour a été marqué par un sursaut démocratique, balayant la candidate du parti prônant la haine de l'autre. Seul un bureau place en tête la candidate de ce parti raciste. Pourtant, aucun problème d'insécurité dans ce paisible secteur pavillonnaire où règne la quiétude.

Dans ce contexte, nous sommes plus que jamais mobilisés pour faire face à ce sentiment d'abandon et lutter contre cette idéologie nauséabonde. Nous continuons, plus que jamais, à mener une politique culturelle dynamique, à investir pour offrir aux Palaisiennes et Palaisiens des équipements de qualité, que ce soit dans nos infrastructures, mises à disposition des associations, ou dans nos écoles.

Des projets majeurs vont prochainement voir le jour : le parc photovoltaïque des Rivaillies, le projet ASTER sur Angernaud, le domaine des Pâquerettes, le parc municipal intergénérationnel ou encore, la création d'un véritable centre bourg. Nous mettons tout en œuvre pour rendre le Palais-sur-Vienne encore plus attrayant, au bénéfice des Palaisiennes et Palaisiens.

**C. BARBE - C. JUST - R. RATINAUD - C. DESMAISONS - F. HUSSON - V. GILLET - S. FETTAHI - C. LASPERAS - P. MARRANDE - S. BONGRAND - B. MÉDARD - JM. TEXONNIÈRE - G. BEAUNE - JM. PAILLER - N. PEROLES - A. FACIL - L. COTARD - T. LORCIN - V. TRICARD - G. BOUCHEREAU - V. CHATENET - D. PETIT - L. GÉRAUDIE**

ENSEMBLE POUR LE PALAIS : LA GAUCHE OUVERTE ET SOLIDAIRE



Le dimanche 9 juin 2024, suite aux résultats décevants pour la « macronie » aux élections européennes, notre président monarque à l'image d'un enfant capricieux et vexé, a dissous l'assemblée nationale sans aucune consultation avec le 1er ministre et l'ensemble de son gouvernement. Il a lancé une grenade dégoupillée sur sa propre majorité. Le président se doit d'être le garant de la quiétude et du bien-être du peuple français qui l'a élu deux fois et a donc voulu par cette décision impulsive condamner notre pays à un avenir très incertain.

Les résultats électoraux du 2ème tour des législatives ont été heureusement totalement inverses aux espérances de notre apprenti sorcier. La gauche a su se retrouver et est arrivée en tête du scrutin avec 193 sièges devant Ensemble 162 et le RN 143. L'extrême droite aux portes du pouvoir au 1er tour a été rétrogradée en 3ème position suite au barrage républicain initié principalement par le Nouveau Front Populaire. La gauche devra choisir un 1er ministre rassembleur et consensuel pour mettre en place la politique sociale promise aux électeurs. Sur notre circonscription, Damien Maudet est réélu avec 42,2% des voix. Cela récompense un élu de terrain qui défend le programme du Nouveau Front Populaire : abrogation de la réforme des retraites, hausse des revenus, école gratuite, protection de l'environnement et du système de santé. Il faut souligner qu'il reverse la moitié de ses revenus à des associations. C'est sur ces valeurs et l'aspiration de changer en mieux le quotidien des Palaisiens que notre groupe reste à l'écoute de la population.

**D. LIMOUSIN - N. PECHUZAL - L. COLONNA - C. MAURY**

LE PALAIS 2020, TOUS UNIS



Chères Palaisiennes, chers Palaisiens,

Lors de la parution de notre bulletin municipal « PRINTEMPS-ETE / N°50 », j'avais conclu mon article par ces mots : l'année 2024 « est également marquée par les élections européennes qui se dérouleront le 09 juin 2024. Soyez citoyens : allez voter en pensant à l'avenir de vos enfants. Passez un agréable printemps ».

Vous avez été citoyens, merci :

- Le taux national de participation s'élève à 51,49%.

-Le taux de participation au Palais/Vienne s'élève à 57,73%.

Mais quelle ne fut pas notre surprise au soir de la proclamation des résultats, après ce début d'année marqué par une météorologie très pluvieuse et froide, à la veille de cette période estivale tant attendue par tous (celle des congés et des plaisirs en découlant) d'apprendre la dissolution de l'Assemblée Nationale par le Président de la République et l'organisation des élections législatives à deux tours dans les plus brefs délais (30 juin et 07 juillet 2024).

Là encore, vous avez été citoyens, merci :

-Le taux national de participation s'élève à 66,71% au premier tour et 66,63% au second tour.

-Le taux de participation au Palais/Vienne s'élève à 71,54% au premier tour et 72,18% au second tour.

En conclusion :

-Le taux de participation au niveau national s'est amélioré.

-Le taux de participation palaisienne est conforme aux attentes des élus. Merci à vous tous.

-En attente de la constitution du nouveau gouvernement.

Passez un bel été.

**L. COURTAUD**



La commune du **PALAIS SUR VIENNE** organise

Samedi **7** septembre  
2024

10h à 17h

**FOURUM**

des

**Associations**

Stade Jules Ferry - Salle Gérard Philipe - Préau de l'école Jules Ferry



**POUR PLUS D'INFORMATIONS :**

Service animation du territoire - 05 55 04 34 26 - [animations@lepalaisurviennne.fr](mailto:animations@lepalaisurviennne.fr)

<https://lepalaisurviennne.fr/>